

**COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 JANVIER 2021**Sont présents :

Alain ABSCHIEDT, Françoise CLAUDE, Chantal DILLET, Jean-Luc DUVAL, Yoann GOLLER, Nicole FERRY, Jean FELTER, Sébastien

BARTH, Frédéric LATRAYE, Dominique BREGNARD, Joël MAIRE

Est nommé secrétaire : Sébastien BARTH

- ORDRE DU JOUR**Enfouissement des réseaux rues de la Halle, Haute, Mangin Chevenot et Saint Laurent**

Le conseil a validé la proposition du syndicat départemental d'Electricité des Vosges d'un montant de 123 569.89 € HT pour l'enfouissement des réseaux électriques et télécom du centre du village.

La participation de la commune s'élèvera à 43 756,13 €.

Restauration des chemins de la Grande Corvée, Cure, Eglise et de la Maison de santé

Le conseil a demandé plusieurs devis, un à l'entreprise CALIN, un à l'entreprise COLAS et un à l'entreprise EUROVIA pour la restauration des chemins.

Le conseil a décidé de retenir le devis de l'entreprise CALIN pour un montant HT de 22 378,00 € HT.

Une subvention de 20 % sera demandée au conseil départemental des Vosges pour la réalisation de ces travaux.

Emprunt

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter l'offre de prêt de la banque populaire pour un montant de 200 000 € sur 15 ans à un taux de 0.69 %.

Cet emprunt est contracté afin de pouvoir réaliser plusieurs travaux dans la commune comme l'enfouissement électrique et télécom du chemin du Haut de la Grève et du centre du village, l'éclairage public, la maison bourahla, l'étude d'assainissement et une aire piétonne chemin du Jard.

Adhésion au service d'archivage électronique du département des Vosges

Le conseil accepte l'adhésion au service d'archivage électronique du département des Vosges.

Nouvelle adhésion SMIC88

Le conseil municipal se prononce pour l'adhésion de la commune de VILLOUXEL (canton de Neufchâteau), le syndicat intercommunal du breuil (canton de Mirecourt), le syndicat scolaire de Bocquegney, Gorhey, Hennecourt (canton de Dompain) le syndicat des sources de Stéaumont (canton de Bruyères), le syndicat des jeunes chênes (canton de Charmes) et le syndicat de la station d'épuration du Thillot (canton du Thillot) des Eaux de Thuillères (siège : La Neuveville sous Montfort) au Syndicat mixte pour l'informatisation communale dans le département des Vosges.

Aide habitats EPCI 2020

Le conseil municipal accepte de reconduire le programme d'aides à l'habitat selon les conditions énoncées par la communauté de communes à savoir : 10 % communauté de communes

10 % commune

Pour les façades et les toitures : 600 € peuvent être octroyés par la Communauté de communes et 600 € par la Commune, plafonnés à 6000 €

Pour l'isolation et la vacance des immeubles dégradés : 500 € peuvent être octroyé par la Communauté de communes et 500 € par la Commune, plafonnés à 5000 €

Pour le maintien à domicile.

300 € peuvent être octroyé pour les petits travaux et 500 € pour les travaux lourds.

Pour les menuiseries extérieures

50 € par équipement peuvent être octroyé par la Communauté de communes et 50 € par équipement par la Commune, plafonnés à 500 €

Les imprimés sont disponibles à la mairie.

Bail de chasse

Le bail de location du droit de chasse du lot 1 de la forêt communale arrive à échéance au 31/03/2021. M. LATRAYE Frédéric a fait une proposition à 17 € l'hectare, le conseil municipal accepte à la majorité l'offre. Le nouveau bail de chasse sera loué pour une période de 9 ans soit du 01/04/2021 au 31/03/2030.

Divers

Le conseil municipal décide d'offrir un colis de Noel à la place du repas annuel des aînés qui malheureusement avec la crise sanitaire ne pourra être mis en place cette année.

Affouages 2019/2020

Les affouages qui ont été accordés, il y a deux ans, les droits seront perdus si ceux-ci ne sont pas terminés au 01/05/2021.